



## Une station GNV&bioGNV à La Chaize-le-Vicomte

Publié le 07/06/2018 à 13:31



**Vendée Énergie a inauguré ce jeudi 7 juin, à La Chaize-le-Vicomte, sa première station GNV et bioGNV. Elle sera mise en service le 18 juin.**

*"La France s'était fixée l'objectif d'installer 80 stations GNV d'ici 2020, précise Alain Leboeuf, le président de Vendée Énergie. Nous sommes en 2018 et nous inaugurons ce matin cette 80ème station".* Située à La Chaize-le-Vicomte au lieu-dit La Sauzaie, cette station est la première construite et exploitée par Vendée GNV, filiale de Vendée Énergie. À partir du lundi 18 juin, elle sera en mesure d'avitailer douze poids lourds à l'heure. Le prix à la pompe, ce jeudi, affiche 1€150. *"L'engagement est de maintenir ce prix en dessous du prix du gazole"* souligne Alain Leboeuf. Pour le moment, la station distribue du GNV (Gaz Naturel pour les Véhicules), mais *"prochainement elle délivrera du bioGNV"*. Issu de la méthanisation, le bioGNV a l'avantage de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80% par rapport au gazole (-10% pour le GNV). *"Grâce à notre agriculture dynamique, nous disposons en Vendée d'un potentiel méthanogène qui nous permet de fabriquer sur place une énergie qui peut être utilisée sur place, et être autosuffisant pour les professionnels en 2025"* indique le président de Vendée Énergie. *"Le bio méthane est un cycle d'économie vertueux"*, confirme Christelle Rougebif, la directrice clients de GRDF Pays de la Loire. *"C'est la seule alternative au gazole pour les transporteurs"* ajoute Benoît Daly, le secrétaire général de la FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers). À noter que pour financer le surcoût d'un véhicule GNV (transport de marchandises, collecte de déchets...), une aide (jusqu'à 10 000€) est possible en signant un contrat d'avitaillement sur le réseau de stations de Vendée GNV.